

Synthèse de la 4ème réunion « Grand Débat » du 9 février 2019 à Fourquevaux

Thème : Fiscalité et dépenses publiques

Organisation

Lieu : salle du conseil, mairie de Fourquevaux

Un rappel avait été envoyé par courriel aux abonnés de la liste de diffusion de l'information municipale. La réunion avait été annoncée sur la plateforme GrandDebat.fr

Participants : 14+ contributions collectées avant le débat

L'un des participants prend des notes en direct sur ordinateur (tableau ci-après) avec projection sur écran visible de tous.

Les nouveaux participants ont ajouté leur adresse courriel à la liste

Des participants des séances précédentes et des personnes qui auraient aimé être là se sont excusés.

Le maire propose de continuer sur la même méthode de travail : aborder chacun des sujets listés le 26 janvier dans le thème Fiscalité & Dépenses Publiques en répondant aux questions suivantes.

(1) Qu'est-ce qui ne fonctionne pas ?

(2) Pourquoi cela ne fonctionne pas ?

(3) Qu'est-ce qu'on se propose de faire pour que cela aille mieux ?

(4) Pourquoi ce qu'on propose fonctionnerait mieux ?

(5) Quels impacts une telle modification aurait-elle ?

(6) Comment vérifiera-t-on que cela fonctionne mieux ?

Les réponses sont consignées dans le tableau projeté sur écran.

Les participants sont d'accord sur le fait que des avis et propositions différents voire divergents sont notés sans que tous soient forcément d'accord avec la proposition. Le débat n'a pas pour objectif de que tous soient d'accord.

Synthèse :

Le débat a montré à quel point le thème fiscalité est transversal, outil d'un projet social : en effet, de nombreux sujets comme le travail, l'écologie, l'Europe, les échanges mondiaux, l'innovation, la politique industrielle, le logement, la simplification réglementaire... sont ressortis au fur et à mesure qu'étaient abordés la TVA, l'impôt sur les successions, les niches fiscales, l'ISF, etc. Cependant, le débat a été systématiquement repris l'angle de la fiscalité sur chacun de ces sujets.

Généralement, les participants reconnaissent tous que les impôts permettent d'avoir des infrastructures et des services publics, mais que les mécanismes ne sont pas tous bons.

Une question de fond est néanmoins posée : l'impôt doit-il juste permettre d'avoir ces biens communs (ou encore « richesse collective », y compris un « service public de filet de sécurité social », ou doit-il être un outil de rééquilibrage de la richesse entre riches et pauvres, de réduction des écarts ?

L'une des réponses est que le rôle de l'État est de donner la possibilité à chacun de s'émanciper ; au niveau local, le rôle de la collectivité est de faciliter la vie de la commune, notamment en soutenant les bénévoles y compris si nécessaire par un appui financier aux associations.

Enfin, un vrai consensus se dégageait autour du désir que le travail et la prise de risque « payent ».

Ce qui ne fonctionne pas

- Manque de sensibilisation des citoyens sur ce qui est financé par les impôts
- Les parlementaires ne rendent pas compte aux citoyens de l'utilisation de leurs indemnités
- Les politiques intercommunales ne sont jamais soumises à l'avis de l'électeur
- On constate un manque de visibilité du détail de l'utilisation de nos impôts ; cependant on note des divergences de vue sur le degré de détail utile pour la compréhension du contribuable ; d'un autre côté, on élit des représentants et un président pour qu'ils mettent en œuvre la politique globale qu'ils nous ont proposée, il est normal que le budget permette d'exécuter cette politique sans avoir besoin de rentrer dans le détail.
- On sait où les finances publiques pèchent, mais rien n'est fait
- L'orientation de certaines politiques par l'impôt n'est pas faisable sans harmonisation de la fiscalité en Europe
- Si on impose trop de règles et/ou de taxes aux entreprises françaises (industrielles, agricoles, de

services...), comme par exemple forcer à l'agriculture à passer au bio qui coûte beaucoup plus cher en outils, carburant et temps de travail, elles perdront en compétitivité face à la concurrence européenne et mondiale qui n'est pas soumise aux mêmes contraintes, et celles qui le peuvent déménageront d'où une perte d'emplois en France.

- on subventionne des entreprises qui, à la moindre contrariété fiscale, peuvent liquider en France et délocaliser
- on subventionne la recherche mais pourtant on n'a pas ou peu de champions français de haute technologie (plus rien depuis l'invention de la carte à puce?)
- l'accumulation de règles et contraintes favorise les grandes entreprises et étouffe les PME alors que le vivier d'emplois est certainement dans les PME. Exemple de la formation obligatoire pour des paysagistes : une TPE ne peut se payer ce type de formation, alors qu'une grande entreprise ou une grosse PME peut absorber les coûts de formation et d'absence de salarié.
- l'emploi coûte trop cher en France ? Divergences de vue parmi les participants
- la loi n'est pas appliquée à tous : des passe-droits, des indulgences envers des citoyens non respectueux des règles alors que les citoyens respectueux sont ponctionnés sans souplesse (cas d'amendes pour qq km/h alors que voleurs ne payent pas leurs condamnations)
- La taxe d'habitation est supprimée pour des raisons électoralistes / démagogiques sans en parler avec les élus locaux

Pourquoi cela ne fonctionne pas

- SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

La suppression de la taxe d'habitation, même compensée par l'État, a plusieurs effets pervers :

- (a) la décision étatique de la supprimer crée de la confusion, donne l'impression que cet impôt est comme les autres impôts nationaux et non la conséquence de décisions de politique locale ;
- (b) l'habitant exonéré n'a plus de lien avec la décision politique locale. Il peut exiger toujours plus de dépenses sans se rendre compte des conséquences sur son portefeuille. La collectivité peut dépenser et s'endetter sans fin, le ménage non-proprétaire foncier ne sera jamais « inquiet » pour ces décisions.
- (c) cela éloigne le contribuable de la compréhension de l'utilisation qui est faite de ses impôts
- (d) pourquoi l'exécutif local aurait-il des comptes à rendre à celui qui ne paye rien ?
- (e) pourquoi l'habitant qui ne paye ni taxe foncière ni taxe d'habitation aurait-il besoin ou envie de voter pour un conseil municipal ?

- SUPPRESSION DE L'ISF

On supprime quelque chose qui pouvait rapporter de l'impôt ou servir de levier d'incitation par des exonérations ciblées plutôt que d'améliorer le mécanisme (alors que c'est un symbole sensible).

Que propose-t-on de faire ? Quel impact ?

(1) TRANSPARENCE : pour une vraie politique « OPEN DATA »

- Un effort de transparence sur l'usage de toute somme significative
- Toutes les données sur les budgets et les dépenses réelles, ainsi que les technologies pour les exploiter, existent : il est proposé que le ministère du budget mette en place un accès public à des outils d'analyse de ces données (choix de l'agrégation des données et choix de la représentation – notamment graphique)

→ *Une telle transparence aura comme effets bénéfiques*

- (a) la meilleure compréhension par le contribuable de l'utilisation de son argent ;
- (b) la vérification qu'un budget voté est exécuté conformément à ce qui a été décidé, sans diversion de budget vers d'autres utilisations ; si l'exécution réelle du budget voté diverge, des explications doivent être données ;
- (c) la limitation de la gabegie puisqu'elle sera immédiatement détectable et visible.

(2) LIEN ENTRE IMPOT ET CHOIX POLITIQUES - CONSENTEMENT A L'IMPÔT

- Faut-il laisser le choix à l'individu de flécher ses impôts sur telle ou telle politique ? Les participants trouvent cette idée périlleuse, on ne peut asseoir la société sur l'orientation très personnelle de l'impôt ; l'impôt doit être universel.
- Même question posée sous une autre forme : faut-il financer les services régaliens / indispensables de l'État

(et des collectivités) par l'impôt, et le reste par la collecte volontaire ?

- Par contre est proposée l'idée – pratiquée au Portugal – que chaque contribuable puisse flécher une partie de son impôt obligatoire vers telle ou telle association (partis politiques, associations sociales ou humanitaires, associations environnementales...); si le contribuable ne décide pas, son impôt tombe dans le pot commun de l'impôt national. Montant obligatoire, fléchage non obligatoire.

→ Un tel choix aurait pour effets bénéfiques

(a) de donner au contribuable un peu de pouvoir direct sur l'utilisation de ses impôts

(b) de renforcer les associations ressenties comme les plus efficaces ou utiles (ou les meilleures en communication),

(b) de remettre en question la certitude de niveau de financement sur 5 ans des partis politiques, certitude acquise lors de l'élection législative et inciterait les partis politiques à améliorer leurs propositions pour obtenir le soutien des contribuables.

- Egalité devant la loi et l'impôt : appliquer les mêmes règles pour tous lors de jugements

(3) CONTROLE DE LA DEPENSE PUBLIQUE

- Prendre en compte les notions d'efficacité et d'efficience dans les choix et l'exécution budgétaires.

- Réduire ou au moins toiletter les contraintes réglementaires qui se sont accumulées pour faire plus simple et donc plus économique

- Obliger à une étude de performance, d'impact économique (+ impact emploi, + impact environnemental) pour toute décision législative ou réglementaire pour mesurer par anticipation l'efficience du choix

- Mettre en œuvre les recommandations de la Cour des Comptes

(4) ORIENTATION POLITIQUE PAR LA TAXATION DIFFERENCIEE et JUSTICE FISCALE ENTREPRISES

- Trouver un système qui favorise la prise de risque. Transformer le CICE et le CIR en Crédit d'Impôt Risque. L'impact / le risque de l'embauche d'une personne en plus n'est pas le même pour la TPE ou pour l'entreprise de 1000 personnes. Un smicard = un risque de 20.000 €/an.

- Favoriser ce qui fait fonctionner l'économie française

- Taxer l'argent qui ne produit que de l'argent sans effort : taxer le trading haute fréquence et fait par des machines, favoriser la détention longue des actions (favoriser la prise de risque)

- Intégrer la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) dans l'impôt sur les sociétés : calculer un taux d'imposition des entreprises en fonction de la répartition de leurs bénéfices entre ré-investissement dans l'entreprise/l'économie réelle, les salariés, les actionnaires. Peut-être aussi rajouter une part sur les vraies actions environnementales. Comment cela s'appliquerait-il aux petites entreprises ?

- CIR : Il est bon de financer la recherche, mais le développement est ce qui compte pour créer de la richesse ensuite. Exemple de société américaine bénéficiant en France de CIR pour faire de l R&D sur un produit qui ne sortira jamais commercialement. Trouver un système vertueux qui finance la recherche mais trouve une bonification lorsque la R&D débouche sur la valorisation sur le marché.

→ Cela éviterait peut-être que les brillants chercheurs en France soient débauchés par l'étranger pour développer leurs inventions jusqu'à la commercialisation, donc sans que la production soit faite en France (perte d'industrie).

→ Cela éviterait peut-être l'effet d'aubaine pour certaines entreprises qui ne visent pas des retombées industrielles en France

- La taxation (taxes douanières et TVA) des produits devrait prendre en compte les transports (proximité de production), le bio, et aussi les conditions de production (bien être dans le pays de production)

- Utiliser la taxation des grandes entreprises qui peuvent faire de l'optimisation fiscale pour financer des conseils aux petites

- Utiliser les exonérations de l'ISF pour favoriser les investissements dans les entreprises et la création d'emploi, de manière déplafonnée.

(6) JUSTICE FISCALE MENAGES

- Que tous les ménages payent une quote-part d'impôt local selon leurs capacités, sans exonération, car ils bénéficient des services mis en place par la collectivité
- Que le travail paye plus que la rente. Mais comment mesurer la contribution individuelle de chacun à la société dans son ensemble et ainsi affiner la fiscalité ?
- Taxer ce qui n'est pas réinvesti dans l'économie
- Que la prise de risque individuelle paye
- Exonérer ou appliquer des abattements plus forts sur la transmission de la résidence principale et des biens professionnels ; les parents travaillent pour que leurs enfants aient plus, une motivation de fond qui dynamise l'individu. Un impôt trop élevé sur la succession risque d'appauvrir la famille au lieu de favoriser la progression sociale.
- Ne pas être puni parce qu'on hérite d'un bien coûteux : taxer sur les ventes (revenus) et leurs plus-values et non pas sur la possession

Ont été citées sans être creusées les questions/solutions ci-dessous

- Nécessaire taxation des GAFA
- L'ISF est un impôt juste
- L'IFI est-il un impôt juste ou juste un impôt épouvantail ?
- La TVA est l'impôt le plus injuste
- Paradis fiscaux / le président de la Commission Européenne représentant et défenseur des paradis fiscaux et des GAFA (C.Junker) : manque de pouvoir du Parlement Européen ?
- droit au logement et immobilier trop cher : trouver encore un nouvel outil fiscal permettant d'améliorer l'accès au logement ?
- « niches fiscales »

Comment mesurer les progrès ?

- (pas de commentaire)

Suggestions ou illustrations collectées hors réunion :

- Notion d'efficience : arriver à peu de chose près au même résultat pour moins cher ? Exemple de norme coûteuse et peut-être pas indispensable : pourquoi les supports métalliques plats des panneaux routiers au Danemark sont faits d'une tôle simple et en France de tôles embouties avec rebords ? le coût de fabrication est certainement très supérieur. Doit-on toujours aller vers le plus cher et le mieux lorsqu'on a moins d'argent à dépenser ?
- Egalité devant la loi et l'impôt : cas de PME harcelées par l'URSSAF / RSI pendant que dettes de TVA de plus grosses entreprises annulées d'un trait de plume
- Le salaire ne permet pas de s'enrichir (→ favoriser la prise de risque)
- Revaloriser les métiers de service quasiment pas payés (infirmières en déplacement : actes gratuits ou peu payés)
- Lisser les charges et impôts quand les revenus ont des hauts et des bas
- L'impôt intercommunal est exagéré
- Retrouver une société de confiance grâce à l'égalité de traitement devant la loi et l'application des lois et des peines
- le 80km/h est un impôt qui s'applique plus que souvent aux conducteurs raisonnables et qui n'arrête pas les faits commis par les chauffards : trouver un système de tracking GPS permanent pour évaluer les risques de la conduite.

* * *